

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 17

Artikel: Le carnaval de Bâle : les 3, 4 et 5 mas 1873
Autor: F.G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

Le vote du 20 avril.

Les deux endroits classiques choisis pour les réunions préparatoires relatives aux élections fédérales sont : la galerie vitrée de l'hôtel du Cygne, à Vernex, où siégent les libéraux ; et la salle des Chevaliers, au château de Chillon, où se réunissent les radicaux.

Or, le dimanche 6 avril, avait lieu, à Vernex, la réunion des libéraux. Trente ou trente-cinq personnes y assistaient.

La question introduite, on introduisit le candidat, c'est-à-dire qu'un des assistants, au nom de quelques personnes, présenta à l'assemblée M. L. Berdez, fit valoir ses titres à la confiance publique, et ressortir ses mérites.

Une discussion s'engagea. Elle fut calme, surtout calme. Quelques révisionnistes de la veille (et il y en avait un certain nombre), trouvaient — avec raison, — M. Berdez trop accentué dans le sens anti, et eussent préféré voter pour un homme qui partageait plus franchement leurs idées.

Il leur fut répondu que M. Berdez est un homme jeune, qui cherche sa route ; d'un esprit large et éclairé, et d'un caractère indépendant. Que ses idées sur la révision fédérale sont aujourd'hui celles d'un homme de progrès, tout prêt à tendre la main à nos confédérés et à servir de trait d'union entre eux et nous.

A la votation, les mains (à trois ou quatre près) se levèrent toutes pour M. Berdez, qui devint ainsi le candidat libéral.

Le lundi 14 avril, Chillon recevait dans ses murs les délégués du parti radical, qui ne s'entendirent pas. Un groupe de Lausannois proposait M. le conseiller d'Etat Bonjour, mais la majorité se prononça en faveur de M. Berdez qui, dès lors, fut patronné par le *Nouvelliste* sous le nom de « candidat fédéraliste. »

Au scrutin :

Malgré l'apparent accord qui existait entre les partis sur le choix de M. Berdez comme candidat, quatre sortes de bulletins furent mis en circulation.

1^o Bulletin blanc, grand format.

Candidat au Conseil national : Berdez, avocat.

2^o Bulletin vert, format moyen.

Candidat fédéraliste : Berdez, avocat.

3^o Bulletin blanc, très petit format, portant :

Rambert, avocat.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteuro vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

4^o Bulletin rose.

Candidat démocratique : Bonjour, avocat.

Dès lors le choix des électeurs n'était pas douzeux. M. Berdez, vert et blanc, devenait non-seulement un candidat libéral et fédéraliste, mais surtout un candidat vaudois. C'est sans doute à ce titre qu'il a obtenu 3,571 suffrages sur 3,880 votants.

L'élu.

M. Louis Berdez est âgé d'environ 34 ans. Il est de taille moyenne, cheveux noirs, barbe entière de même couleur. Sa physionomie et son timbre de voix sont agréables ; il est affable et d'un commerce aisé.

Comme avocat, il s'est fait en très peu d'années une place brillante dans notre barreau. Sa parole est facile, sa diction pure, et sa période correcte et bien tournée a quelque chose d'harmonieux qui plaît et attache.

Il y a trois ans, au renouvellement du Grand Conseil, M. Berdez eut comme début dans la vie publique l'honneur d'une double élection. Il ne tarda pas, grâce à son savoir et à son intelligence, à prendre une position marquante dans notre assemblée législative dont il est aujourd'hui un des membres les plus écoutés.

Jeune, plein de ressources, il est sans doute appelé à jouer un rôle important dans notre députation à Berne. La tâche lui sera d'autant plus facile qu'il n'a pas de passé qui le gêne.

Thermes de Dessus, 23 avril 1873. L. C.

Le carnaval de Bâle

les 3, 4 et 5 mars 1873.

Dans la bonne et vieille ville de Bâle, existe depuis très longtemps l'usage de fêter, chaque printemps, le carnaval, usage qui dans les premiers temps avait sans doute pour but de procurer à ceux qui y prenaient part quelques journées gaies, avant les jeûnes qui précèdent la fête de Pâques.

Quoique, par la Réformation, les carèmes perdirent chez nous leur signification, on ne continua pas moins de fêter le carnaval, de sorte que, jusqu'à maintenant, la représentation de ce jour se reproduit chaque année à Bâle, où elle forme le plus grand divertissement de toute la population.

Voyons de quelle manière le carnaval de Bâle est fêté.

Il est bien connu que les Bâlois ont un talent tout particulier, qui semble leur être donné par la nature et qui se propage d'une génération à l'autre : c'est l'art de battre le tambour. Cette circonstance est la cause que jusqu'à nos jours le carnaval a été conservé, tandis que dans de nombreuses villes il a été, avec le temps, supprimé. Car dans chaque Bâlois il existe un pouvoir secret qui le pousse à apprendre et exercer cet art, et puisqu'il n'y a que ces trois jours où il soit permis de battre le tambour, on s'en donne à cœur joie.

Les sociétés, les camarades d'école et les garçons du même âge forment divers cortèges pour battre ensemble le tambour avec accompagnement de la flûte. Chacun de ces cortèges cherche à représenter ou bien à tourner en ridicule une question politique ou autre de la localité, de la confédération ou de l'étranger. Pour produire cet effet, il est nécessaire que les participants s'habillent d'une manière qui rappelle autant que possible le sujet qu'on va représenter, ce qui exige quelquefois des dépenses considérables.

L'essentiel d'un cortège est la grande lanterne qui est pour ainsi dire l'image des idées que l'on veut exprimer et que quatre hommes portent en avant du cortège. Ces lanternes, qui ont 7 ou 8 pieds de hauteur, sont construites et décorées avec beaucoup de frais ; car si un cortège veut avoir quelque chose qui soit joli, il faut y sacrifier 150 à 200 francs.

Le lundi et le mercredi du carnaval, on commence la représentation à 4 heures du matin pour cesser à 7 heures : ceci s'appelle le *Morgenstreich*. Alors, tout le monde s'habille selon sa convenance et aussi grotesquement que possible, en ayant soin de ne se faire reconnaître de personne, afin d'être sans-gêne. Tout le monde convient que le *Morgenstreich* est la partie la plus amusante du carnaval ; aussi beaucoup de ceux qui, d'ordinaire, préfèrent dormir que de se lever de si bonne heure, font-ils, ces jours-là, un effort suprême pour ne pas manquer cet amusement.

Au premier coup de la cloche annonçant les 4 heures, les cortèges se mettent en marche et le bruit du tambour se mêle agréablement au son mélodieux du fifre. Ce ne sont cependant pas seulement les tambours qui y participent ; car, outre les cortèges, on voit beaucoup de dominos, de pierrots et tous les masques possibles, de sorte que par les habillements bigarrés, l'ensemble offre un aspect très varié et amusant.

Voici la description des lanternes qui ont apparu cette année et qui méritent d'être mentionnées :

En première ligne, un immense vaisseau attirait l'attention des spectateurs. Il représentait l'*Alabama*, et le cortège auquel il appartenait s'était choisi pour sujet la question de l'*Alabama* qui avait si long-temps occupé le monde. Tous les figurants portaient des costumes indiens, fort bien réussis. Les peintures de la lanterne étaient très soignées. On remarquait, en outre, un grand char dans l'intérieur duquel on voyait, autour d'une table, le tribunal arbitral de Genève.

Non moins jolie, et, sous le rapport de la peinture, encore supérieure à l'*Alabama*, s'offrait aux regards des spectateurs une lanterne représentant les armoiries suisses. Ce cortège simulait la *Révision* et la dissension que le 12 mai a jetée dans la Confédération, d'une manière peu flatteuse pour ceux qui avaient voté *non*.

Un violon monstrueux et fort bien fait attirait surtout l'attention des spectateurs. Cette lanterne devait représenter le violon sur lequel, comme dit un proverbe, « les Bâlois sont obligés de danser. » C'est que dans les derniers temps, la ville de Bâle a été dotée d'un nombre de décrets et de lois qui sont loin de convenir à une grande partie de la population.

Venait ensuite un casque pointu d'une largeur de huit pieds et d'une hauteur correspondante. Les tableaux et les vers faisaient allusion à l'option en Alsace-Lorraine et au régime des Allemands dans ce pays germanisé. L'après-midi, les participants de ce cortège portaient l'uniforme allemand. Les tambours étaient précédés de quelques Alsaciens auxquels on avait appliqué le casque pointu. De plus, on y voyait un officier prussien qui les faisait exercer de temps en temps, mais la chose ne paraissait pas convenir aux Alsaciens, qui cherchaient continuellement à s'échapper, et ce n'était qu'à force de soufflets et de coups, comme c'est l'usage dans l'armée allemande, que l'officier parvenait à les retenir.

Ensuite, on voyait une lanterne de la force d'une volière de jardin. Elle appartenait à un cortège qui s'était choisi pour sujet le jardin zoologique, pour la fondation duquel il vient de se constituer une société par actions. Cette lanterne, réunissant une exécution soignée à une forme plaisante, portait dans ses vers des comparaisons entre l'homme et la bête et traitait la question de savoir si l'on introduirait des singes, etc., dans le jardin zoologique, ou bien si l'on voulait y représenter seulement la faune suisse, question qui avait causé beaucoup de discussions. C'est pourquoi aussi, l'après-midi, les tambours de ce cortège portaient des habillements de singe et les fifres ceux de gardiens. Deux ours magnifiques et plusieurs autres animaux précédait le cortège.

Une grande mître d'évêque ne pouvait pas manquer au carnaval de Bâle en 1873. Elle avait trait aux troubles qui se sont produits ces derniers temps dans les cantons catholiques.

Une autre lanterne traitait aussi le mandement touchant la sanctification du dimanche, déjà représenté par le grand violon décrit plus haut.

Quant à la représentation de l'après-midi, elle commence à 2 heures. Chaque cortège part de son lieu de rassemblement pour renouveler sa marche dans les rues.

La canne du tambour-major monte jusqu'à la hauteur des toits, et, en retombant, est adroitement rattrapée, pour faire de nouvelles ascensions. De tous les côtés, on n'entend que le bruit du tambour.

Dans des fiacres, on voit les pierrots, seuls ou en compagnie, traverser les rues pour intriguer les gens, ou bien pour jeter des bouquets aux dames qui occupent en grand nombre les fenêtres dans les rues les plus fréquentées. D'autres vont à pied, en chicanant le public de toutes manières. Les enfants aussi cherchent à s'amuser; ils sont habillés la plupart en vachers ou en paillasses.

Ensuite, on voit de grands chars occupés par des sociétés entières, qui, comme les cortèges, donnent chacune son sujet. Par exemple, il y a eu cette année un char qui devait représenter le marché couvert projeté depuis longtemps. Ce char était abrité d'un immense parapluie et occupé par une foule d'Alsaciens, d'Alsaciennes et de Badoises, gens qui pourvoient la ville de Bâle de légumes. Ils offraient à tout le monde des pommes de terre, de la salade, du raford, etc., etc. On ne pouvait s'empêcher de rire en voyant cette vie bigarrée, portrait fidèle de celle qui se voit tous les jours au marché. Depuis longtemps déjà existe le projet de construire un marché couvert, projet qui attendra sans doute encore quelque temps son exécution. Les bonnes gens sont donc obligées de rester exposées, sur l'ancien marché, sans abri, au soleil, à la pluie et au vent. Les instigateurs de cette démonstration ont pris le parti des vendeurs; aussi leur sujet a-t-il été partout applaudi, et nous espérons qu'il avancera la réalisation d'un projet très utile.

C'est ainsi que le jour se passe vite, la nuit arrive et les lanternes sont de nouveau illuminées. Alors la retraite est battue, et à 7 heures le tambour doit se taire.

On croirait peut-être que ceux qui ont été en action depuis quatre heures du matin jusqu'à sept heures du soir vont alors à la maison pour se reposer. Nullement: la plupart d'entre eux vont aux bals masqués qui ont lieu au Casino, au Théâtre, etc., et qui durent jusqu'à l'aube du lendemain.

C'est ainsi que le lundi et le mercredi se passent; le mardi n'est destiné qu'aux bals, et il est interdit de se masquer dans les rues, excepté pour les enfants.

Bâle, le 14 mars 1873.

F. G.

Le déluge

expliqué à un enfant questionneur (*).

— Dis donc, papa, dans la Bible que tu m'as donnée, il y a une chose que je ne comprends pas.

— Une seule?

— Une seule.

— Heureux enfant!... Continue.

— Je vois que les hommes ayant été bien méchants, le bon Dieu a fait venir un déluge pour détruire tout ce qu'il y avait sur la terre. Et puis il a tombé de l'eau pendant quarante jours; et puis il y en a eu par-dessus les plus grandes montagnes; et puis

(*) Les lignes que nous publions sous ce titre sont tirées d'un intéressant volume intitulé: *La vie à grand orchestre, chansons parisiennes*, par Quatrelles. — Hetzel, éditeur, à Paris.

tout a été noyé... Eh bien!... et les poissons?

La mère se mit à tisonner. Le père resta un instant silencieux; puis, écartant l'enfant:

— Tu fais toujours des questions qui n'ont pas le sens commun. Adresse-toi à ta mère; j'ai mon journal à lire.

— Adresse-toi à ton papa; tu vois que je suis occupée.

Le père comprit le tort immense qu'il se faisait. Il rappela l'enfant qui s'en allait en boudant.

— Viens ici, Maurice; assieds-toi là. Je vais te conter ce qui se passa en l'an 600 de la vie de Noé, au dix-septième jour du second mois. En ce temps-là, les hommes vivaient près de mille ans et ils les employaient à faire le mal. Ils étaient de forte race, géants de bien des coudées, dompteurs de mastodontes, étouffeurs de baleines, et ils ne se servaient de leur force que pour le massacre et la dévastation. Dieu se mit alors dans une grande colère. Par bonheur pour la race humaine, il existait sur la terre une honnête famille dont Noé était le chef. Le Seigneur décida de l'épargner.

— Tu connais l'histoire de l'arche; je ne te la conterai pas.

— Pourquoi donc que Noé y a laissé entrer les vilaines bêtes comme l'araignée, le scorpion, la punaise?

— Pour ce qui est de la punaise, ce n'est pas la faute de Noé. Comme elle entrat la dernière, il a voulu pousser la porte et lui barrer le chemin; mais elle était déjà à moitié dans l'arche. Le battant de la porte l'écrasa, et c'est depuis ce temps qu'elle est si plate.

— Comme c'est malheureux qu'elle ait pu passer! Mais, enfin, puisque le bon Dieu avait choisi une famille qui était bonne et qu'il détruisait les autres, pourquoi qu'il n'avait pas choisi aussi des bons lions qui n'auraient pas mangé les hommes, des bons loups qui ne m'auraient jamais fait peur?

— Tu calomnies les loups et les lions, mon enfant. En sortant de l'arche, c'étaient les meilleures bêtes du monde, et c'est nous qui les avons rendues féroces. Mais, si tu m'interromps toujours, je n'arriverai jamais au bout de mon histoire.

— Je ne dis plus un mot.

— Quand tout fut prêt, ainsi que l'avait ordonné Dieu, le vent commença à souffler fort, fort! Les montagnes se balançaient et se fendaient. Les fleuves se gonflaient et débordaient, au lieu de suivre leur cours habituel. Le soleil était couleur de sang, et de gros nuages noirs couraient dans le ciel.

— C'est moi qui n'aurais pas voulu être là.

— Je crois bien! alors les hommes firent de belles promesses. Mais il était trop tard. La mer lança ses vagues sur la terre... et quelles vagues! Les animaux qui ne pouvaient pas parler et dire des mensonges comme faisaient les hommes, se couchaient à plat et ne bougèrent plus. D'abord la mer engloutit les vallées, broyant les forêts, emportant les villes, roulant dans ses vagues les montagnes effondrées. Puis elle monta encore, encore, poursuivant l'espèce humaine qui grimpait de tous